

## Challenge de Saint-Louis

- **Type de compétition** : Compétition d'animation
- **Gestion informatique** : La gestion de la compétition est à la charge de l'organisateur avec l'outil ExtraNat pocket.
- **Plage des engagements** : du mercredi 6 octobre au mercredi 20 octobre 2011
- **Date de publication de la start liste** : Vendredi 21 octobre 2011
- **Intégration des résultats sur site web**: gérée par le comité et/ou la FFN via ExtraNat.
- **Ouverture de la compétition** : compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
- **Date de la compétition** : Dimanche 23 Octobre 2011
- **Date et horaire de la réunion technique** : pendant le temps d'évacuation du bassin, 10 minutes avant le départ de la première épreuve, soit à 9h20
- **Lieu** : *Saint Louis*
- **Équipements** : bassin de 25m ; 4 couloirs ; bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA) ...
- **Médical et sécurité** : la présence d'un médecin (équipé) ... déclaration de la manifestation auprès des institutions concernées (Gendarmerie ou Police, SAMU et Pompiers)
- **Catégories d'âge concernées** : nageurs et nageuses âgés de 12 ans et plus, nés en 2000 et avant
- **Durée** : un jour, 2 réunions
- **Détail des épreuves** :
  - Nage libre : 50m, 400m
  - 4 Nages : 200m
  - Relais (mixtes : 3 filles et 3 garçons) : 6X50m 2 Nages (un nageur fait 25pap/25 dos, le suivant 25 brasse/25 crawl) et 6X25m coulées brasse (en apnée, possibilité de remonter prendre de l'air puis repartir en apnée)

- **Jury :** Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (respect du jury minimal transmis par le comité), la désignation du juge-arbitre est du ressort du comité.
- **Mode de qualification :** nageurs nés en 2000 et avant. Pour les épreuves du 400m nage libre le temps limite est fixé à 6'30" et pour les épreuves du 200m 4 nages le temps limite est fixé à 3'30"
- **Modalité d'engagements :** illimités, ils doivent être transmis en format PCE au gestionnaire informatique de la compétition ([adelin64@hotmail.fr](mailto:adelin64@hotmail.fr)). Les engagements complémentaires individuels et de relais ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé.  
La composition et l'ordre des relais doivent être transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée.  
Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.
  - **frais d'engagements :** 1 euro par nageur
- **Récompenses :** une récompense pour les 3 premiers de chaque catégorie à la table de cotation, une récompense pour les 3 premières équipes au cumul des 2 relais.
- **Transmission des résultats au comité (et en copie au web master et au CTR) pour publication :** par extraction à partir du logiciel Extranat pocket sous le format PCE et PDF au plus tard 2 jours après la compétition.
  - **Date de publication sur site Internet du comité :** au plus tard 3 jours après la compétition, à la charge du comité à partir des éléments transmis par l'organisateur
  - **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la publication sur le site Internet du comité et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.
  - **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

**Programme et horaires**  
**(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)**

<b>OP : 8h00 – DE : 9h30</b>	<b>OP : 13h00 – DE : 14h30</b>
1 – 400m Nage Libre Dames 2 – 200m 4 Nages Messieurs 3 – 50m Nage Libre Dames Pause 4 – 6X50m 2 Nages mixte	5 – 400 Nage Libre Messieurs 6 – 200 4 Nages Dames 7 - 50 Nage Libre Messieurs Pause 8 – 6X25 coulée brasse mixte